

**Client :** EDF – Centre d'Ingénierie Thermique (CIT)

**Projet :** Démantèlement de la centrale thermique

**Début :** Février 2008

Référence Affaire :

071211

## CENTRE POST EXPLOITATION DE DUNKERQUE

### Le périmètre confié à ASR :

- Mission d'expertise en matière de sécurité des ouvrages vis-à-vis de la réglementation française et plus particulièrement vis-à-vis du code du travail et de la protection du travailleur.



### L'engagement de ASR :

Objectifs de la mission d'expertise :

- Identifier les dangers et les repérer sur plan,
- Evaluer les risques en tenant compte des exigences réglementaires du Code du travail, du Décret du 8 janvier 1965 modifié et des normes de construction des différents moyens d'accès,
- Proposer des solutions à mettre en œuvre pour supprimer ou réduire les risques identifiés,
- Définir les zones de circulation sécurisées pour le personnel et celles nécessitant des mesures de prévention et de protection supplémentaires, à prendre en compte lors de la rédaction du plan de prévention.

### Les résultats :

- 1388 fiches d'action réparties par tranche et par niveau, faisant apparaître la désignation du danger, le risque associé, la photo du danger identifié et les recommandations permettant de maîtriser ce risque,
- 108 plans répartis par tranche et par niveau faisant apparaître la localisation des dangers identifiés,
- Un tableau récapitulatif reprenant l'ensemble des informations contenues dans les fiches d'action pour chaque danger identifié,
- Respect du planning et remise du dossier complet fin mars 2008.